
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 9 juillet 2024 à 19 h 30

Présents : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Detraz Laurent, Morandi Loris, Von Arx-Dupraz Chantal, Degenève Patrick, Bisetti Mélodie, Dupraz Isabelle, Chiappani Mylène, Ruhin Marie-Luce, Gardinier Jennyfer, Hominal Francis.

Excusés : Gaillard Laurent, Julienne Marcel, Charrat Michel.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Isabelle Dupraz.

Approbation du compte-rendu de juin 2024.

Urbanisme

Modification PLU Boège : la commune de Boège nous informe de la modification simplifiée de son PLU, et nous demande de donner notre avis. Il s'agit de la modification de zonage du terrain où est située la gendarmerie actuelle. Avis favorable.

Demandes d'urbanisme :

- DP LOCATELLI, garage Renault, 25 impasse des Chapotines, pose de panneaux solaires. Avis favorable.
- DP SCI MAISONNEUVE, Saillet Christophe, 235 impasse des Chapotines, pose de panneaux solaires. Il n'y a pas de difficulté sur ce dossier, mais le permis de construire initial du bâtiment n'a pas eu le certificat de conformité. Un rendez-vous a eu lieu ce matin en présence de Messieurs Bosson Maire, Detraz Adjoint, Mr Saillet pétitionnaire de la DP, Mr Sartori urbaniste conseil de la commune, Mr Musard Président de la communauté de communes pour l'en informer. De plus un/le locataire de Mr Saillet stocke et présente son matériel sur la partie végétalisée, ne respectant pas le recul autorisé par rapport à la route départementale, ce qui est interdit dans le règlement de la zone artisanale. De plus aucune déclaration ne l'autorise à recevoir du public. Mr Sartori recevra le locataire pour lui fait part de ses infractions. La DP sera donc refusée compte tenu de la non-conformité du bâtiment.

OAP : Une réunion portant une réflexion sur l'ensemble de l'OAP s'est tenue le 26 juin. Le bureau d'étude « Atelier Paysage » a fait un diagnostic de tout le périmètre du chef-lieu et a proposé diverses évolutions par rapport au plan masse. La suggestion du concept et de la disposition géographique des bâtiments projetés sont bien intégrés. L'idée est de construire 2 lots de 3 bâtiments de 4 ou 5 logements avec des parkings souterrains. Encore beaucoup de points à réfléchir :

- Extension école. Où ?
- Faut-il installer des services ? Si oui lesquels ?
- Préservation et valorisation de l'identité rurale
- Qu'attend-on de l'aspect paysager du chef-lieu ? Des espaces publics ? Des lieux de convivialités ? Des stationnements ? Des cheminements piétons ? Des espaces végétalisés, verts, de jeux, jardins partagés ?
- Configuration architecturale des bâtiments ?

L'architecte doit nous présenter des esquisses. La prochaine date de réunion de travail aura lieu le 24 juillet.

Travaux de voirie

Plusieurs routes communales sont bien détériorées. Un devis estimatif a été proposé par Eiffage.

Route de Ludran (du mur de soutènement jusqu'au col : 53 441 € H.T.

Route du Plâne : 21 947 € H.T.

Route de la Motte/Sur Vuan : 53 010 € H.T.

D'autres entreprises seront consultées. Lors de la prochaine réunion de conseil Laurent Gaillard nous donnera plus d'explications sur ces travaux car c'est lui qui a préparé le devis avec Eiffage.

Contentieux

Conseil d'Etat, décret sur les logements vacants : Afin de continuer notre requête décidant d'annuler la décision de l'Etat qui inclut la commune de St André dans l'unité urbaine du Genevois, nous devons prouver qu'il n'y a pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions entre la commune de Fillinges et celle de St André ou alors prouver qu'il y a un obstacle physique naturel entre les deux communes. Ce matin un huissier est venu prendre des photos et des mesures pour le constater.

Renavier Jean : l'huissier constate à nouveau plusieurs infractions malgré une condamnation judiciaire. Les dettes dues à la commune seront inscrites sur le patrimoine de ses biens immobiliers.

Donche Laurent : se rapprocher du liquidateur pour récupérer la somme qu'il doit à la commune.

Bajulaz Gilbert : par l'intermédiaire de son avocat, il demande que la commune lui fasse une offre d'achat pour ses parcelles. Afin de pouvoir faire une estimation précise et un état des lieux, un courrier de notre avocate Maitre Ongaro lui sera envoyé pour lui demander d'aller sur sa propriété et faire cette estimation.

Bilan école

Les enfants ont présenté leur spectacle de fin d'année, et sont en vacances depuis le 5 juillet. Pour remercier les maitresses et le personnel, des fleurs leur ont été offertes.

Pour la rentrée prochaine :

39 élèves sont prévus en primaire et 116 enfants sont inscrits en maternelle.

Aménagement plateforme tri sélectif ZAE

Il n'y a pas d'emplacement destiné au tri sélectif ou aux ordures ménagères à l'intérieur de la zone artisanale de Chez Merlin. Une plateforme pourrait être aménagée sur le terrain de la CCVV en face du garage Timon.

Demande participation financière

Nous avons reçu un courrier demandant une aide financière pour déplacer une sépulture de l'ancien cimetière au nouveau. Le conseil donne une réponse négative.

SYANE

Le Président du Syane sollicite la signature des Maires de Haute Savoie pour soutenir son initiative de pression auprès de La Présidente de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques. De grosses difficultés sur le réseau fibre en Haute Savoie et partout en France sont liées aux nombreuses malfaçons constatées par les opérateurs. Le Maire approuve l'initiative de Monsieur Joël Baud-Grasset et signera le courrier.

Etat des créances

La trésorerie nous a transmis l'état de provisionnements des créances et poursuit régulièrement les débiteurs jusqu'à ce que la dette soit recouvrée.

Repas des aînés

La date est arrêtée au 17 novembre. L'animation et le traiteur sont retenus.

Questions diverses

SRB Eau et Assainissement (question de Francis Hominal) :

La commune a rejoint le SRB en 2018. Un tarif a été fixé à ce moment là pour le faire appliquer de 2018 à 2023. En 2024, le prix devait diminuer, mais le SRB n'a pas respecté ses engagements.

Jean-François va se renseigner auprès du SRB afin d'apporter une réponse.

La secrétaire de séance, Isabelle Dupraz

Le Maire, Jean-François Bosson